

**UE3 Ec2 Mémoire - Recherche**  
**CAHIER DES CHARGES DU MÉMOIRE M2**

I. STRUCTURE ET ATTENDUS DU MÉMOIRE .....	1
II. GRILLE DE COMPETENCES : ÉCRIT .....	5
III. GRILLE DE COMPETENCES : SOUTENANCE ORALE.....	12
IV. FICHE EVALUATION GLOBALE (écrit et soutenance) .....	16
V. ANNEXES .....	18
V.1. Page de titre du mémoire M2 MEEF.....	18
V.2. Certificat anti-plagiat .....	19
V.3. Résumé et mots-clés du mémoire .....	20
V.4. Memento / style bibliographique APA (7 <sup>e</sup> éd.) : citations et références .....	21

La validation de la compétence « faire preuve de réflexivité » visée dans la formation Mémoire - Recherche (UE3 Ec2) au niveau M2 s'appuiera sur la rédaction d'un écrit individuel. Cet écrit, **le mémoire**, rend compte de la mise en œuvre effective d'une recherche-action réalisée en situation de classe ou en établissement durant l'année. Il consiste également en une analyse réflexive de cette mise en œuvre. Le mémoire vient compléter le pré-mémoire de M1 qui a permis la mise en place des premières étapes d'une démarche de recherche. Il s'agit, d'abord, éventuellement, d'apporter dans chaque partie du pré-mémoire des éléments complémentaires en lien avec la situation professionnelle vécue en M2 (par exemple, reformuler la problématique en la contextualisant, ajouter quelques références dans la revue de littérature...)

Puis, les trois dimensions à développer dans le cadre du mémoire final sont :

- **le protocole adapté à la situation professionnelle/la mise en œuvre que vous prévoyez pour répondre à la problématique ;**
- **la présentation des données collectées grâce au protocole mis en œuvre ;**
- **l'analyse des résultats et la discussion de ces derniers / la réponse à la problématique.**

La production finale sera donc à la fois une reprise adaptée du pré-mémoire et une poursuite de la démarche de recherche.

## **I. STRUCTURE ET ATTENDUS DU MÉMOIRE**

Écrit de 30 pages environ : 15 pages (environ) du pré-mémoire auxquelles seront ajoutées entre 10 et 15 pages nouvelles (hors bibliographie, page de titre et annexes)

**Mise en forme générale :** Times New Roman 12 ou Arial ou Tahoma ou Verdana, justifié, marges normales (2,5), paragraphes identifiables, pages numérotées, interligne 1,5

- **Page de titre** (cf. modèle en annexe) ; elle mentionne :
  - \* NOM, Prénom / niveau – filière
  - \* titre du mémoire
  - \* INSPÉ uB / année universitaire / mention de l'UE3 Ec2 Recherche et mémoire

La composition formelle de la page de titre peut différer de la mise en forme générale (taille et style de police). Si vous y insérez une image, elle devra être sourcée.

Après la page de titre, on trouvera, *dans l'ordre* :

- la page / certificat anti-plagiat (cf. Annexes)
- la page de remerciements (le cas échéant, à l'appréciation de l'étudiant-e)
- la page / Résumé et mots-clés (cf. Annexes)
- le sommaire automatique paginé

Le mémoire s'organise en *parties structurées*.

Vous rédigerez ensuite dans l'ordre :

- l'introduction
- une revue de la littérature. Le travail réalisé en M1 pourra être éventuellement complété par quelques nouvelles références et/ou analyses
- une problématique ajustée à votre terrain de stage
- le protocole de la recherche /la mise en œuvre ajustés à votre terrain de stage
- l'analyse et la discussion des données recueillies
- la conclusion
- la liste des références bibliographiques de vos lectures suivant le style bibliographique APA
- Les annexes

**Introduction** : thématique et question de départ (env. 1-2 pages)

L'introduction explicite le pourquoi de votre question de départ, en la contextualisant.

Quel est le sujet que vous avez choisi d'étudier et pourquoi ? La question de départ présente des qualités de *clarté, faisabilité et pertinence*, définit à un premier niveau le projet de recherche, en référant à de premiers éléments d'observation et d'appréciation (des variables) explicites.

**1. Revue de littérature/résumé organisé des lectures/partie théorique** (env. 8 pages)

La revue de la littérature correspond au panorama organisé de l'ensemble de vos lectures scientifiques en lien avec le sujet choisi.

Il s'agira de présenter une synthèse concise des notions et de la ou des méthodologie(s) retenues dans vos lectures comme pertinentes pour votre sujet, en faisant émerger des axes de recherche.

Lorsque c'est utile, vous explicitez les critères de pertinence de vos lectures: autorité de l'auteur, niveau, apports significatifs, actualité des données...

Vous insérerez les citations dans le texte conformément au style APA (auteur, date, éventuellement mention de la page si citation d'extrait, alors entre guillemets). Chaque citation sera en concordance avec une référence de la liste bibliographique de fin d'écrit.

**2. La problématique** (env. 1 page)

Suite à la revue de la littérature, vous formulerez votre problématique de recherche, en énonçant des hypothèses, mettant en perspective les apports théoriques avec le terrain, une situation de classe ou d'établissement. C'est une étape fondamentale pour s'engager dans la démarche réflexive, en reformulant

à ce stade la question de départ, pour l'affiner ou la réorienter et en énonçant ainsi votre problématique. La problématique doit donc faire l'objet d'une partie à part entière dans le mémoire, elle devra être affinée, contextualisée par rapport à celle du pré-mémoire.

**3. Le protocole/la méthodologie/les dispositifs retenus/les données recueillies/la mise en œuvre** (env.6 pages)

Vous décrirez la démarche utilisée. Il s'agit de la concrétisation, de l'opérationnalisation, de la mise à jour du protocole envisagé en M1. En d'autres termes, il s'agit de décrire de manière précise ce que vous avez conçu et effectivement mis en place, en créant des liens avec les apports théoriques présentés dans la revue de littérature.

**4. L'analyse des données collectées** (env. 6 pages)

Il s'agit d'abord de produire une description des résultats obtenus et d'analyser les données collectées. La façon dont vous analyserez les données sera dépendante de la méthode de collecte mise en œuvre.

Dans tous les cas, la présentation des résultats devra être structurée (éventuellement sous forme de tableaux / graphiques / schémas numérotés, titrés et commentés).

**5. La discussion des résultats, la réponse à la problématique** (environ 3-4 pages)

Les résultats obtenus doivent donner lieu à une discussion, en lien avec les apports théoriques de la revue de la littérature (vos résultats présentent-ils des points de convergence ou de divergence avec ceux déjà mis en exergue dans la littérature scientifique ?)

Il s'agit ensuite d'adopter une posture de praticien réflexif et d'être en mesure d'évoquer les apports de ces résultats pour votre pratique professionnelle, vous pourrez notamment proposer à cet effet des pistes de remédiation / d'évolution de votre pratique.

L'objectif final est de répondre à votre problématique et aux hypothèses de recherche formulées en amont (la réponse aux hypothèses devra apparaître formellement dans l'écrit du mémoire).

Ces parties 3, 4, 5 peuvent se présenter sous un plan différent par exemple dans le cadre d'un plan thématique.

**6. Conclusion : ce que vous a apporté cette recherche** (env. 1-2 pages)

Il s'agira de conclure votre démarche : que vous a apporté cette recherche pour votre pratique future ? Vous devrez aussi spécifier les limites de votre démarche et les prolongements auxquels elle pourrait donner lieu.

**7. Bibliographie**

Composée et classée conformément au **style APA**, la liste bibliographique de fin de mémoire présente les références des documents que vous avez mobilisés dans votre écrit. Il y a *concordance* entre les citations

dans le texte, insérées dans les différentes parties du mémoire – principalement la revue de la littérature - et les références de la liste finale, l'ensemble suivant donc le style bibliographique APA (7<sup>e</sup> éd.).

**Attentes en matière de documentation :**

- **Nombre et type de références :** Au moins 6 références bibliographiques *parmi lesquelles* :
- au moins deux articles scientifiques
  - au moins deux livres (dans lesquels vous pourrez vous appuyer sur *un chapitre*)
  - au moins la moitié de références « récentes » (postérieures à 2010 dans la mesure du possible)

**8. Annexes :** questionnaire(s), séquences etc. Les annexes seront numérotées et titrées. Un renvoi à chaque annexe doit être explicitement mentionné dans votre mémoire.

❖ **CALENDRIER**

**Les mémoires seront rendus LE MERCREDI 03 MARS 2025 (pour le second degré) :**

Les mémoires seront déposés systématiquement sur Plubel dans l'espace de dépôt prévu à cet effet

Un exemplaire papier peut être demandé à la discrétion du référent (éviter l'utilisation de plastique, privilégier le recto-verso) et un deuxième exemplaire peut être demandé.

**RAPPEL :**

Les membres de jury disposent d'outils anti-plagiats de type [www.compilatio.net](http://www.compilatio.net).

**Le plagiat est considéré comme une « tricherie » et/ou une « fraude »,** qu'il soit volontaire ou non de votre part. **En cas de plagiat avéré, la sanction est la suivante :** l'obtention du niveau d'acquisition 0, la convocation du stagiaire par le responsable de site ou second degré et le référent mémoire.

## II. GRILLE DE COMPETENCES : ÉCRIT

### Écrit mémoire Master 2

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
<p><b>Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves</b></p>	<p style="text-align: center;">SC</p> <p style="text-align: center;"><i>Communique de manière scientifique sur ses sources - notamment en revue de la littérature et en liste bibliographique (suivant le style APA)</i></p>	<p>0. La communication sur les sources est parasitée par des erreurs majeures. Les citations et renvois dans le texte ne sont pas suffisants pour identifier les sources. Les références ne sont pas compréhensibles pour y accéder</p>	<p>Les attendus du cahier des charges en nombre et types de références (articles scientifiques, livres ou chapitres) ne sont pas respectés.</p> <p>Les citations ne sont pas insérées correctement dans le propos, dans la phrase, pour ce qui est de la syntaxe et de la ponctuation (manquent guillemets, deux points qui précèdent). Les renvois de citations ne sont pas complets (omission par ex. de la date) ou ne sont pas homogènes du point de vue formel.</p> <p>La liste bibliographique n'est pas classée, les données sont confuses ou erronées. Et la correspondance entre citations et références n'est pas exacte. L'ensemble ne se conforme pas aux exigences de clarté d'un style bibliographique (ici APA).</p>
		<p>1. La communication des sources n'est pas suffisamment claire : citations et références comportent des erreurs ou approximations qui contreviennent en partie à leur identification. Les références scientifiques en appui du propos ne sont pas assez exactement définies ou articulées.</p>	<p>Nombre et types de documents attendus sont bien respectés. De manière générale, les citations sont correctement insérées du point de vue de la forme, mais les renvois sont partiellement cohérents (confusions concernant les citations secondaires, omission de la date, variation des mentions d'auteurs d'une occurrence à l'autre). Le contenu des extraits cités n'est pas toujours exactement ciblé en lien avec la problématique.</p> <p>La liste bibliographique est classée, avec deux-trois références, présentant des erreurs ou lacunes de données, ne permettent pas l'accès attendu aux sources.</p> <p>La correspondance citations-références n'est pas complète.</p>
		<p>2. L'étudiant communique de façon suffisante les références de ses lectures, malgré quelques erreurs qui ne sont pas préjudiciables à leur identification ou accès.</p>	<p>Cahier des charges bien respecté en matière bibliographique, avec respect du style (APA) pour l'intégralité de l'écrit.</p> <p>Les citations dans le texte sont correctement insérées, avec des extraits ciblés manifestant globalement l'appropriation du contenu, même si l'articulation entre tel auteur et tel auteur serait à préciser.</p> <p>Quelques maladresses dans les renvois (redondances dans un même paragraphe, inexactitude de telle donnée, imprécision de</p>

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
			telle citation secondaire). A une ou deux références près (incomplète par omission de l'URL ou DOI), la liste bibliographique classée est correcte. A une ou deux éléments près, la correspondance entre citations et références est exacte.
		3. L'étudiant maîtrise les éléments de communication relatifs au référencement de ses sources et à l'insertion de citations, et ce dans l'ensemble de son mémoire	En conformité avec le cahier des charges pour tout ce qui relève des références scientifiques, les citations dans le texte sont claires et cohérentes, avec des notions et apports de lecture explicites, des renvois bibliographiques précis – y compris pour citations secondaires ou références de trois auteurs ou plus. La liste bibliographique est tout à fait correcte : identification et accès aux sources sont aisés, en lien avec ces citations bien nettes. La concordance entre citations dans le texte et liste bibliographique est tout à fait cohérent.
		4. L'étudiant communique avec aisance sur ses lectures, avec cohérence et clarté, conformément au style spécifié (APA).	Les citations dans le texte sont insérées de manière efficace, économe et pertinente, avec tous les éléments requis (y compris mention de page si nécessaire). La précision des sources est maîtrisée pour servir le propos avec clarté. La liste bibliographique est parfaitement exacte, manifestant de vraies qualités de clarté. Les indications d'accès numérique sont bien spécifiées, les données bibliographiques sont complètes et parfaitement normalisées. La concordance entre citations et références est exactement établie, de manière tout à fait cohérente.
	<b>Construit une problématique s'appuyant sur des ressources scientifiques et un contexte professionnel précis</b>	0. Pas de problématique dégagée. Revue de littérature insuffisante.	Pas de questionnement problématisé. Ressources en nombre insuffisant et/ou inadéquates. Le contexte professionnel n'est pas pris en compte. Le cahier des charges n'est pas respecté dans sa globalité.
		1. Le questionnement et les ressources mobilisées n'aboutissent pas à une véritable problématique. Contexte professionnel insuffisamment pris en compte.	Le questionnement engagé ne mène pas à une problématique précise et pertinente. Les ressources mobilisées ne sont pas suffisamment comprises pour aboutir à une question de recherche opérationnelle. Le contexte professionnel est évoqué de façon superficielle. L'articulation entre lectures, contexte et problématique est

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
			insuffisante.
		2. Problématique prenant en compte le contexte professionnel dans sa globalité et s'appuyant sur des ressources scientifiques répondant aux exigences du cahier des charges.	Une problématique générale est dégagée, même si elle pourrait gagner en précision. Le contexte professionnel est pris en compte de façon globale (cycle, niveau...). Les ressources mobilisées répondent <i>a minima</i> aux attendus du cahier des charges : elles sont pertinentes mais leur restitution pourrait gagner en rigueur (formulation, organisation...).
		3. Problématique prenant bien en compte le contexte professionnel et s'appuyant de manière judicieuse sur des références scientifiques pertinentes.	La problématique est pertinente et opérationnelle : elle s'appuie sur des ressources sélectionnées avec pertinence, bien restituées, mobilisées de manière organisée et réfléchie ; le contexte professionnel est pris en compte de façon précise dans cette problématique (spécificités de l'établissement, de la classe...).
		4. Problématique prenant compte le contexte professionnel dans ses spécificités et s'appuyant sur des références riches, finement analysées et mises en perspective.	La problématique prend en compte le contexte professionnel avec finesse. Références nombreuses, récentes, voire très récentes : l'étudiant(e) est au fait de l'actualité scientifique de son champ. Si nécessaire, les éléments extraits de ces ressources sont mis en perspective dans l'histoire du champ scientifique.
	Propose un protocole ajusté et adapté au contexte professionnel, décrit sa mise en œuvre et la collecte de données	0. Pas de protocole proposé ou bien le protocole proposé ne tient pas compte du contexte professionnel de M2.	- Aucune mise en œuvre professionnelle adossée à la revue de littérature ou alors les pistes de protocole issues du pré-mémoire sont reprises telles quelles, sans aucune adaptation au contexte professionnel de M2.  - Aucune donnée recueillie.
		1. Le protocole fait référence au contexte professionnel de M2, mais de façon insuffisante. La description de la mise en œuvre et la collecte de données sont quasi inexistantes ou inadaptées.	-Le mémoire propose un protocole en lien avec le contexte professionnel de M2, mais ce protocole n'est pas adapté à ce contexte (au cycle, niveau de classe, attendus des programmes...) et reste extrêmement vague dans la description qui en est faite.  - La description de la mise en œuvre est très imprécise. Pas de démarche détaillée, par exemple.

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
<p><b>« Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité »</b></p>			<p>- Peu, voire pas du tout, de données recueillies. Rien n'atteste vraiment d'une mise en œuvre effective.</p>
		<p>2. Le protocole est globalement adapté au contexte professionnel de M2. La mise en œuvre et la collecte de données apparaissent mais de façon trop vague ou incomplète.</p>	<p>- Le mémoire propose la construction d'un protocole globalement adapté au contexte professionnel M2 en termes d'objectifs professionnels (objectifs didactiques, pédagogiques, éducatifs...) et scientifiques (adéquation avec la problématique et les hypothèses de départ)</p> <p>- Des éléments de description de la mise en œuvre sont apportés, mais de façon relativement générale. On ne rentre pas dans le détail des démarches proposées aux élèves, des gestes professionnels, des postures élèves, etc.</p> <p>- Des données pertinentes collectées mais de façon partielle ou incomplète (du fait d'une démarche qui a été mise en place tardivement, par exemple).</p>
		<p>3. Le protocole est en adéquation précise avec le contexte professionnel de M2. La mise en œuvre et la collecte de données sont décrites de façon précise, organisée et rigoureuse.</p>	<p>- Le contexte professionnel est pris en compte de façon précise dans la construction et la description effective du protocole (démarche qui est mise en œuvre et évaluée, indicateurs scientifiques...)</p> <p>- Quelques liens sont explicitement faits entre le protocole et les apports de la revue de littérature ou de lectures complémentaires.</p> <p>- Construction d'un recueil de données bien repérable (séquences, séances, travaux d'élèves, enregistrements, évaluations...)</p> <p>- Description organisée et exhaustive du protocole et des données collectées.</p>
		<p>4. Le protocole est en adéquation fine avec la revue de littérature et le contexte professionnel de M2. La mise en œuvre et la collecte de données sont décrites de façon organisée et rigoureuse.</p>	<p>- Le contexte professionnel (établissement, classe, élèves...) est pris en compte de façon fine et précise dans la construction et la description effective du protocole (démarche qui est mise en œuvre et évaluée, indicateurs scientifiques...). Prise en compte de la différenciation, par exemple.</p>



<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adéquation explicite entre le protocole et les références scientifiques d'appui (revue de littérature ou lectures complémentaires) qui sont convoquées à bon escient pour justifier le protocole choisi.</li> <li>- Construction d'un recueil de données bien repérable (séquences, séances, travaux d'élèves, enregistrements, évaluations...) avec la définition d'observables précis et pertinents.</li> <li>- Description organisée et exhaustive du protocole et des données collectées.</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Propose une analyse cohérente de la mise en œuvre grâce aux données recueillies et envisage des pistes pour ses pratiques à venir</b></p>	<p>0. L'étudiant décrit de manière superficielle son protocole et les données recueillies. Il ne les analyse pas et n'établit pas de relations entre les données, la problématique de recherche et sa pratique professionnelle.</p>	<p>L'étudiant ne fait que décrire la mise en œuvre de son protocole et sa pratique, sans l'analyser ni la discuter au regard des données recueillies. Pas de réponse à la problématique. Pas de confrontation des résultats obtenus avec les hypothèses de recherche.</p>
		<p>1. L'étudiant analyse de manière partielle les résultats obtenus. Des liens avec la problématique et les hypothèses de départ sont présents mais restent trop généraux / pas assez approfondis et détachés des éléments théoriques. Les conséquences en termes de posture et pratique professionnelles restent vagues.</p>	<p>L'étudiant est capable de faire du lien entre le protocole mis en œuvre, les données recueillies et la problématique de départ mais ceux-ci s'appuient sur des données incomplètes ou trop générales. Il est capable d'identifier quelques écarts entre les apprentissages prévus et les apprentissages effectifs mais il évoque des causes qui ne sont pas spécifiques à la situation ou a recours à des généralités. Les éléments théoriques ne sont pas convoqués. Il repère ses difficultés de manière incomplète et ne propose pas de remédiation.</p>
		<p>2. L'étudiant analyse de manière cohérente et suffisante les résultats obtenus ce qui lui permet d'apporter une réponse à sa problématique. Les réflexions théoriques et</p>	<p>L'étudiant s'appuie sur une analyse cohérente et suffisante des données recueillies pour répondre à sa problématique de recherche. Les liens avec les ressources théoriques mobilisées</p>

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
		<p>les conséquences en termes de pratique professionnelle commencent à être engagées mais demeurent encore générales ou trop superficielles.</p>	<p>lors de l'élaboration du mémoire restent superficielles ou trop peu nombreuses. Il pose un constat pertinent, pas forcément complet, sur la mise en œuvre. Les causes possibles des écarts entre le prévu et le réalisé sont repérées et vérifiables. Il est capable d'indiquer quelques pistes de remédiation pour répondre à des difficultés ou des besoins repérés, mais celles-ci pourraient gagner en justesse et précision.</p>
		<p>3. L'étudiant analyse de manière précise les résultats obtenus. Une réponse argumentée est apportée à la problématique en prenant appui sur les données recueillies ainsi que sur plusieurs éléments théoriques. L'étudiant peut expliciter sa pratique professionnelle et est capable d'identifier des besoins pertinents en termes de formation.</p>	<p>L'étudiant s'appuie sur une analyse précise et judicieuse des données recueillies pour répondre à sa problématique de recherche. Il y a une prise en compte de plusieurs éléments théoriques au service d'une discussion articulée. L'étudiant peut identifier les effets des pratiques qu'il a analysées, il identifie avec précision les acquisitions des élèves formule des contenus de formation adaptés à ses besoins.</p>
		<p>4. L'étudiant analyse de manière fine et poussée les résultats obtenus. La réponse à la problématique est complète, toutes les hypothèses de recherche sont discutées au regard d'une analyse fine des données. Les liens avec les ressources théoriques mobilisées sont explicites et pertinents. L'étudiant est capable de justifier ses choix, d'identifier ses forces / ses progrès et de proposer des remédiations pertinentes pour améliorer sa pratique.</p>	<p>L'étudiant s'appuie sur une analyse fine des données recueillies pour répondre à sa problématique de recherche. Ils confrontent de manière judicieuse et pertinente toutes ses hypothèses de départ aux résultats obtenus. Il est capable de mettre en perspective son travail de recherche avec le champ théorique dans lequel il s'insère. L'étudiant caractérise sa pratique professionnelle avec exactitude, dans ses points forts et ses faiblesses. Il est capable d'établir un lien cohérent entre objectifs prévus, déroulement du protocole mis en place et acquisitions effectives. Il explicite parfaitement les écarts ou les liens entre le prévu et le réalisé, il repère des causes sur lesquelles il peut agir. Il propose plusieurs remédiations pertinentes à sa pratique et met à profit toutes les occasions pour se former.</p>

<b>Compétences générales</b>	<b>Sous-compétences</b>	<b>Niveaux d'acquisition</b>	<b>Indicateurs</b>
<b>Maîtrise de la langue</b>			
	<b>Ecrite</b>	L'étudiant doit avoir atteint le niveau 2, soit un niveau correspondant aux exigences orthographiques, syntaxiques, lexicales et formelles du grade de master 2. Un niveau de langue insuffisant ne permettra pas la validation de cette compétence.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• syntaxe,</li> <li>• orthographe,</li> <li>• mise en texte (organisation en chapitres, paragraphes, connecteurs, transitions...)</li> <li>• utilisation d'un lexique spécifique à la fois à l'enseignement et à la recherche en sciences de l'éducation</li> </ul>

**III. GRILLE DE COMPETENCES : SOUTENANCE ORALE**

*La soutenance dure une trentaine de minutes. Elle débute par un exposé de l'étudiant (10 minutes), suivi d'une discussion avec les membres du jury (20 minutes). Puis, le jury délibère en l'absence du candidat.*

Critères de réussite/sous-compétences	Niveaux d'acquisition					Commentaires
	0	1	2	3	4	
<p><b>- S'approprier son propos et s'en distancier</b></p> <p><i>L'exposé n'est pas un simple résumé du mémoire écrit. L'étudiant.e est capable de prendre du recul par rapport à son propre texte, de produire une synthèse du mémoire en dégagant les éléments les plus pertinents et en apportant de nouveaux éléments de réflexion dans sa présentation orale.</i></p>						
<p><b>- Envisager des prolongements à cette recherche</b></p> <p><i>L'étudiant est capable de mentionner les limites de son travail de recherche et de proposer des alternatives ou des suites</i></p>						

<p><i>éventuelles qui permettraient de dépasser ou de répondre à ces limites.</i></p> <p><i>L'étudiant est capable de mentionner les prolongements possibles à son mémoire et d'intégrer les actions menées au cours de ce travail dans un champ de réflexion plus large.</i></p>						
<p><b>-Tirer parti des enseignements de la recherche entreprise</b></p> <p><i>L'étudiant doit pouvoir repérer les réussites et les limites de son projet. Il doit aussi être capable d'identifier et d'expliquer les points forts et les points à améliorer dans sa pratique professionnelle.</i></p> <p><i>L'étudiant est capable d'adopter une posture de praticien réflexif et de mettre les résultats de son mémoire au service de sa pratique professionnelle (en termes d'actions / dispositifs à mettre en œuvre, de formation</i></p>						

<p><i>professionnelle ultérieure...).</i></p>						
<p><b>- Communication orale : être capable d'avoir un échange professionnel avec les évaluateurs</b></p> <p><i>L'étudiant est capable d'entamer un débat constructif avec les évaluateurs et d'apporter des réponses pertinentes à leurs questions et remarques.</i></p>						
<p><b>- Expression orale : maîtriser le langage oral (dans ses dimensions verbales, non verbales et para-verbales) et avoir discours clair et organisé.</b></p> <p><i>L'étudiant doit avoir atteint le niveau 2, soit un niveau correspondant aux exigences du grade de master 2. Un niveau de langue insuffisant ne permettra pas la validation de cette compétence.</i></p> <p><i>L'étudiant devra présenter ses propos de manière</i></p>						

<p><i>claire, pertinente et organisée. Le débit, l'intonation et le niveau de langue devront être appropriés. Il devra utiliser un lexique spécifique à la fois à l'enseignement et à la recherche en sciences de l'éducation.</i></p>						
--	--	--	--	--	--	--

#### IV. FICHE EVALUATION GLOBALE (écrit et soutenance)

### UE3 Ec2 Mémoire - Recherche

Masters 2 « Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation »

VALIDATION DE LA COMPETENCE FAIRE PREUVE DE REFLEXIVITE

**NOM de l'ETUDIANT(E) :**

**Prénom :**

**Site de formation :**

TITRE DU MEMOIRE :

#### GRILLE DE COMPETENCES : ÉCRIT

Compétences générales	Sous-compétences	Niveaux d'acquisition
Mobilise des savoirs de recherche pour analyser des aspects précis de son enseignement et leur impact sur les élèves	Communique de manière scientifique sur ses sources - notamment en revue de la littérature et en liste bibliographique (suivant le style APA)	
	Construit une problématique s'appuyant sur des ressources scientifiques et un contexte professionnel précis	
« Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité »	Propose un protocole ajusté et adapté au contexte professionnel, décrit sa mise en œuvre et la collecte de données	
	Propose une analyse cohérente de la mise en œuvre grâce aux données recueillies et envisage des pistes pour ses pratiques à venir	
Maîtrise de la langue	Ecrite	



**GRILLE DE COMPETENCES : SOUTENANCE ORALE**

Critères de réussite/sous-compétences	Niveaux d'acquisition
- S'approprier son propos et s'en distancier	
- Envisager des prolongements à cette recherche	
- Tirer parti des enseignements de la recherche entreprise	
- Communication orale : être capable d'avoir un échange professionnel avec les évaluateurs	
- Expression orale : maîtriser le langage oral (dans ses dimensions verbales, non verbales et para-verbales) et avoir discours clair et organisé.	

<b>Appréciation générale :</b>
--------------------------------

<b>Niveau d'acquisition global obtenu :</b>	
---	--

*Remarque : les différents niveaux d'acquisition sont saisis dans un tableau d'évaluation qui indiquera le niveau global pour la compétence « faire preuve de réflexivité ».*

**Membres du jury :**

**Date et signatures**

## V. ANNEXES

### V.1. Page de titre du mémoire M2 MEEF



# UNIVERSITÉ DE BOURGOGNE

## Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

### Master 2 Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF)

Mention 1<sup>er</sup> degré - Parcours Professeur des écoles – Site de xxx  
*ou* Mention 2<sup>nd</sup> degré – Parcours xxx

Année universitaire 2024-2025

**TITRE**

Sous-titre

Mémoire présenté et soutenu par xxx  
en vue de l'obtention du Diplôme de Master.

Référent-e du mémoire : xxx

V.2. Certificat anti-plagiat

**DECLARATION DE NON-PLAGIAT**

*" Je déclare que ce mémoire est le fruit d'un travail personnel et que personne d'autre que moi ne peut s'en approprier tout ou partie.*

*J'ai connaissance du fait que prétendre être l'auteur de l'écrit de quelqu'un d'autre enfreint les règles liées à la propriété intellectuelle.*

*Je sais que les propos empruntés à d'autres auteurs doivent figurer entre guillemets. Je m'appuie dans ce mémoire sur des écrits systématiquement référencés selon une bibliographie précise. "*

Signature :

### V.3. Résumé et mots-clés du mémoire

## RÉSUMÉ

Limité à 250 mots, le résumé doit être significatif, c'est-à-dire préciser de manière concise

- les fondements théoriques *prioritaires* de l'écrit

(toute mention de lecture est faite conformément au système des citations dans le texte suivant le style APA)

- les objectifs définis suivant le problème dans le contexte scolaire donné

- la méthodologie mise en œuvre (protocole)

- les résultats obtenus / les évolutions ou modifications constatées

- la conclusion qui en est faite à la date où le mémoire est achevé, des apports complémentaires pouvant être donnés durant la soutenance orale.

### **Mots-clés :**

Vous en précisez environ 5 ou 6.

Ce sont ceux que vous avez définis dans votre pré-mémoire M1, validés ou affinés par votre référent-e de mémoire, les enseignants d'encadrement méthodo., les référents BU.

Rappel :

- un mot-clé spécifie nécessairement la ou les disciplines concernées ou Vie scolaire / CPE

- un mot-clé spécifie aussi le niveau concerné

- les mots-clés peuvent rendre compte de l'ensemble des aspects de votre sujet : objet d'étude / supports pédagogiques / méthode d'enseignement / méthode d'apprentissage

- sauf exception, les mots-clés sont au singulier

- les mots-clés doivent éviter toute polysémie : les qualifier au besoin avec un adjectif

- les mots-clés doivent être précis

- les mots-clés ne doivent pas être redondants les uns par rapport aux autres : retenir les plus précis, pour compléter aussi la formulation de votre sujet (en page de titre du mémoire)

- les mots-clés que vous avez utilisés pour votre collecte de sources scientifiques via les moteurs de recherche de BU, les bases de données, les mentions en début d'articles scientifiques sont à mentionner.

## V.4. Memento / style bibliographique APA (7<sup>e</sup> éd.) : citations et références

### IV.1. CITER DANS SON TEXTE suivant le style APA

#### 1. Principe général de citation dans le corps du texte suivant le style APA

Le style APA est un style bibliographique **Auteur-Date dans le texte**. Le principe en est d'insérer  *systématiquement, dans l'écrit*, nom d'auteur et date des documents cités. Ces deux mentions Auteur-Date constituent la **citation dans le texte**, autrement dit le **renvoi** à la **référence bibliographique** correspondante dans la *liste bibliographique* de fin de mémoire.

Dans votre développement, la citation d'une lecture (Auteur, date) peut être ou non associée à un court extrait du document, alors entre guillemets. Dans ce cas, on ajoute si possible la mention de la page de l'extrait. Ce sont autant d'éléments anti-plagiat !

*Insistons* : ces mentions figurent dans le corps de votre mémoire, et non pas en note de bas de page.

A partir d'une citation, votre lecteur-tuteur se reporte à la référence de la liste bibliographique finale (identification complète du document et accès). Sont donc requises les strictes **concordance et conformité** des mentions d'auteurs entre citations et références, *a fortiori* pour les références de deux auteurs et plus (régularité de l'ordre des mentions).

#### 1.1. Règles de composition de la citation

Sauf exception, la citation comprend nécessairement les deux éléments que sont **Nom de l'auteur** (sans prénom) et **date**.

- Rédaction de la citation : elle se présente suivant 2 formes possibles,
  - . (Auteur.s, date) entre parenthèses : *Des résultats intéressants ont été produits (Pascau, 2021)...*
  - ou . l'une des 2 mentions hors la parenthèse : *Pascau (2021) a montré que... / Mekki et Tricot (2023) ont précisé que...*
- **Renvoi simple ou multiple**  
*Par souci de simplicité et clarté, on ne présente en exemple ici que la forme de citation avec (auteur, date) entre parenthèses.*

\* Citer un document / **renvoi simple** :

- à auteur unique : (Catheline, 2020) ; à deux auteurs : (Mekki & Tricot, 2023)
- à plus de trois auteurs : (Lehmans *et al.*, 2019)

*NB* : Depuis la 7<sup>e</sup> édition du *Manuel APA*, la citation d'une référence avec 3 auteurs ou plus est ainsi écourtée : Nom 1 *et al.*

\*\* Citer *plusieurs* documents, en appui d'une même idée / **renvoi multiple** :

Les auteurs sont normalement cités par ordre alphabétique, les citations étant distinguées par un point-virgule :  
 De nombreuses observations (Catheline, 2020 ; Lehmans *et al.*, 2019 ; Meirieu, 2018) ont montré que...

👉 De la citation à la référence : en voici un exemple :

- *dans le texte (dans la revue de la littérature)* : [...] Certains auteurs ont mené des études également dans le cadre scolaire, en travaillant sur la déconnexion à l'école (Lehmans *et al.*, 2019). Ils soulignent que...
- *en bibliographie* : Lehmans, A., Capelle, C., & Liquète, V. (2020). Entre choix et contraintes : figures de la déconnexion à l'école. *Sciences de la société*, 103, 150–161. <https://doi.org/10.4000/sds.10326> [C'est un article en ligne].

#### 1.2. Renvoi à un extrait précis

En reprenant *textu* les propos d'un auteur, entre guillemets, on ajoute la mention de la **page** dans le document cité, précédée de /p./ : (Perrenoud, 2021, p. 48) ou bien : Tisseron (2017) définit l'interactivité comme « le processus [...] » (p. 27).

On peut de la même manière spécifier un chapitre (chap.) ou un paragraphe (paragr.).

#### 2. Citation indirecte ou secondaire

On lit un auteur (A) qui cite un auteur (B). On peut citer l'auteur (B) mais *uniquement* par rapport à l'auteur (A), seul référencé :

- *dans le texte* : Ce domaine correspond à la « cognition sur la cognition », selon Flavell (cité par Gombert, 1990, p. 17) [...]
- *en bibliographie*, seul Gombert est référencé : Gombert, J.-É. (1990). *Le développement métalinguistique*. PUF.

#### 3. Auteurs-collectivités / acronymes

L'auteur (collectivité : laboratoire scientifique, organisme public...) est dénommé par un acronyme.

- . 1<sup>re</sup> occurrence : la mention comporte l'intitulé complet, suivi de l'acronyme entre crochets [ ]
- . 2<sup>e</sup> occurrence et les suivantes : seul l'acronyme est mentionné.

Un rapport récent relève que « les inégalités scolaires relèvent de plusieurs formes » (Conseil national d'évaluation du système scolaire [CNESCO], 2019). [...] les élèves de CM montrent un niveau... (CNESCO, 2019)...

## II. ÉTABLIR RÉFÉRENCES ET LISTE BIBLIOGRAPHIQUE suivant le style APA

Classées par ordre alphabétique, les **références** composent la **liste bibliographique finale**.

### 1. Principe de composition d'une référence bibliographique suivant le style APA

**AUTEUR. (DATE). TITRE. EDITEUR.**

Les quatre zones sont séparées par un **point**.

*NB* : Quand il n'y a **pas d'auteur** identifié (document anonyme, parfois par excès d'auteurs), les zones sont limitées à trois, dans cet ordre : **TITRE. (DATE). EDITEUR.** *NB* : Le cas de figure est très rare pour les documents scientifiques.

✓ La référence comporte *nécessairement* le titre complet ; s'il est très long, on peut l'écourter (...) dans une citation.

### 2. Mention de l'auteur : elle est rédigée de cette façon : Nom de l'auteur, initiale du Prénom de l'auteur.

Par convention *ici*, cette mention sera rédigée comme suit dans les exemples : **Nom, P.**

Une référence suivant le style APA peut comprendre jusqu'à 20 auteurs !

Les auteurs peuvent être cités dans l'ordre, pas toujours alphabétique, où ils apparaissent dans le document (en page de titre / début d'article), *mais* doivent toujours l'être dans le **même** ordre, dans les citations dans le texte ET la référence.

La coordination des mentions de premier et second auteur (documents de 2 auteurs) *ou* d'avant-dernier et dernier auteur (doc. de plus de 2 auteurs) s'effectue avec l'esperluète : **&** : **Nom1, P. & Nom2, P.**

Les mentions d'auteurs qui précèdent sont séparées par une virgule.

Ex. : Reuter, Y., Cohen-Azria, C., Daunay, B., Delcambre, I. & Lahanier-Reuter, D. (2013)...

✓ La mention de **directeur/-trice** de publication est précisée par (dir.) : Couchot-Schiex, S. & Moignard, B. (dir.)

✓ Pas d'auteur (*cf.* II.1) : réf. en trois zones : *Le petit Larousse illustré.* (2022). Larousse.

### 3. Mention de la date de publication : elle figure en 2<sup>e</sup> zone, entre parenthèses.

Si cette date n'est pas précisée, on portera l'indication . (s.d.). – qui signifie « sans date ».

### 4. Mention des numéros de revue : dans la référence d'un article de périodique (quotidien ou revue), on transcrit le numéro de la revue ou du journal en *italique*, dans la suite du titre de la revue (en *italique*).

### 5. Version(s) électronique(s) : mentions URL ou DOI : En dernière zone, la référence des documents numériques comportent soit URL (*Uniform Resource Locator*), soit DOI (*Digital Object Identifier*).

○ Le *Digital Object Identifier (DOI)* est un code alphanumérique unique, propre à chaque document, constituant un lien web *pérenne*. S'il existe, cet identifiant est fourni dans les bases de données scientifiques. Depuis la 7<sup>e</sup> éd. APA, la seule forme DOI acceptée dans les références est celle d'un hypertextuel débutant par <https://doi.org/>

Ex. : Bruillard, É. (2022). Recherches en éducation et science ouverte : un oxymore inattendu ? *La Pensée*, 411, 117-127.

<https://doi-org.proxy-bu1.u-bourgogne.fr/10.3917/lp.411.0117>

○ L'**URL** n'est pas un pérenne : contenu et accès à une page caractérisée par URL peuvent être modifiés. On a la possibilité de le signaler en introduisant l'URL par : Consulté le jj/mm/aaaa sur URL xxx. *Autrement*, on indique *directement* l'URL.

En fin d'écrit, avant les annexes, la **liste bibliographique** s'organise suivant la composition des références bibliographiques : elle est **classée par ordre alphabétique** - de noms d'auteurs en général (1<sup>ère</sup> zone de la référence bibliographique).

Les critères suivants de classement sont :

- . ensuite, par ordre chronologique (dans le cas où il y ait plusieurs documents d'un même auteur)
- . enfin, au besoin, par ordre alphabétique des titres, avec ajout d'une lettre à l'année, pour citation univoque dans le texte. Ex. : Jellab, A. (2019a). xxx vs Jellab, A. (2019b). xxxx

Où (re)trouver les éléments nécessaires à une référence bibliographique complète ?

- pour un **livre imprimé** :
  - ✓ on a le livre entre les mains : les éléments bibliographiques sont principalement en page de titre
  - ✓ le catalogue des BU uB fournit tous les éléments utiles en fin de notice (« Citation »)
- pour un **article de revue imprimé** : la composer soi-même avec les modèles ci-dessous
- pour les **ressources numériques des bases de données scientifiques** (articles, livres) : la plupart des bases proposent une option « Citation », avec tous les éléments utiles, éventuellement à remanier en conformité avec le style APA
- pour les **pages web**, l'identification des éléments bibliographiques peut être plus malaisée. Se référer alors aux « Mentions légales » (et autres similaires).

👉 **Pour aller plus loin** :

**MONDIAPASON** Mondiapason. (2024). *Outil bibliographique APA*. [https://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/index\\_APA.php](https://mondiapason.ca/fichiers/OutilBibliographique/index_APA.php)

**III. TABLEAU SYNTHÉTIQUE : RÉFÉRENCIEMENT PAR TYPES DE DOCUMENTS suivant le style APA (7<sup>e</sup> éd.)**

« P. » (majuscule), précédant ou suivant la mention « Nom », s'entend ici pour : « Initiale du prénom de l'auteur ».

1.1. Livre imprimé	<p><b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre du livre (édition). Éditeur.</b></p> <p>↳ Boimare, S. (2019). <i>L'enfant et la peur d'apprendre</i> (3<sup>e</sup> éd.). Dunod.</p> <p>↳ Piaget, J. (1993). <i>La représentation du monde chez l'enfant</i> (7<sup>e</sup> éd.). Presses universitaires de France. (Ouvrage original paru en 1947).</p>
1.2. Livre électronique	<p><b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre du livre (édition). URL ou DOI.</b></p> <p>↳ Rayou, P., &amp; Van Zanten, A. (dir.). (2018). <i>Les 100 mots de l'éducation</i> (3<sup>e</sup> éd. mise à jour). <a href="https://doi-org.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/10.3917/puf.rayou.2018.01">https://doi-org.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/10.3917/puf.rayou.2018.01</a></p>
1.3. Chapitre (contribution à un ouvrage collectif)	<p><b>Nom, P. du contributeur. (Année de publication). Titre de la contribution. Dans P. Nom du directeur de publication (dir.), Titre du livre (p. page de début-page de fin). Éditeur.</b></p> <p>↳ Forest, D. (2012). L'attention conjointe dans le jeu didactique : une approche proxémique. Dans B. Gruson, D. Forest &amp; M. Loquet (dir.), <i>Jeux de savoirs, études de l'action conjointe en didactique</i> (p. 279-300). Presses universitaires de Rennes.</p>
1.4. « Entrée » = article de dictionnaire ou d'encyclopédie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Entrée anonyme : <b>Titre de l'entrée. (Année de publication). Titre du dictionnaire. Éditeur.</b> ↳ Instruire. (1992). <i>Dictionnaire historique de la langue française (A-L)</i>. Dictionnaires Le Robert.</li> <li>▪ Entrée rédigée par auteur identifié [cf. Chapitre] : <b>Nom, P. (Année). Titre de l'entrée. In P. Nom du directeur de publication (dir.), Titre de l'ouvrage (p. page de début-page de fin). Éditeur.</b> ↳ Bressoux, P. (2008). Effet-établissement. In A. Van Zanten (dir.), <i>Dictionnaire de l'éducation</i> (p. 212-216). Presses universitaires de France. ↳ Pain, J. (s.d.). Freinet Célestin (1896-1966). In <i>Encyclopaedia Universalis</i>. <a href="http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/celestin-freinet/">http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/celestin-freinet/</a></li> </ul>
2.1. Article de revue imprimée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nom, P. de l'auteur de l'article. (Année de publication). Titre de l'article. Titre de la revue, numéro, page de début-page de fin.</b> ↳ Collin, C. (2009). Les feuilles d'artifice du pop-up. <i>La Revue des livres pour enfants</i>, 246, 133-138.</li> <li>▪ Si la publication est identifiée par n° de volume et n° de fascicule, on précise : <i>Titre du périodique, volume(fascicule) ↪ [...]. Education &amp; didactique</i>, 4(1), 25-50.</li> <li>▪ Citer un <u>numéro complet de revue</u> / dossier thématique ? cf. ci-dessous 2.2.</li> </ul>
2.2. Article de revue électronique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Nom, P. de l'auteur de l'article. (Année de publication). Titre de l'article. Titre de la revue, numéro. DOI /ou/ Consulté le jj/mm/aaaa sur URL</b> ↳ Brassier, P. &amp; Ralet, P. (2021). La gamification pour apprendre : perceptions des acteurs et pistes de développement. <i>@GRH</i>, 39, 29-60. <a href="https://doi-org.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/10.3917/grh.212.0029">https://doi-org.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/10.3917/grh.212.0029</a></li> <li>○ Dossier de revue (complet) : <b>Titre du dossier. (Date de publication). Titre de la revue, numéro. URL</b> ↳ Les enfants parlent de la classe. (2021). <i>Revue française de pédagogie</i>, 213. <a href="https://www-cairn-info.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/revue-francaise-de-pedagogie-2021-4.htm">https://www-cairn-info.proxy-bu2.u-bourgogne.fr/revue-francaise-de-pedagogie-2021-4.htm</a></li> </ul>
3 Publications institutionnelles (Ministère Éducation nationale et autres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Publications, rapports et statistiques du Ministère de l'Éducation nationale</b></li> <li>* <b>Organisme identifié comme auteur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Publication imprimée : <b>Nom de l'institution. (Année de publication). Titre (Publication n° xxx si disponible). Éditeur.</b></li> <li>• Publication électronique : <b>Nom de l'institution. (Année de publication). Titre (Publication n° xxx si disponible). URL</b></li> </ul> </li> <li>↳ Inspection Générale de l'Éducation, du Sport et de la Recherche [IGESR]. (2023, juillet). <i>L'enseignement de la production d'écrits à l'école primaire : état des lieux et besoins. Livret 3 : Le pilotage pédagogique de l'enseignement de la production d'écrits aux cycles 1 et 2</i> (Rapport n° 22-23 277C). <a href="https://www.vie-publique.fr/files/rapports/fichiers_joints/291253-livret%203.pdf">https://www.vie-publique.fr/files/rapports/fichiers_joints/291253-livret%203.pdf</a></li> </ul>

INSPÉ de l'Université de Bourgogne – M2 MEEF 2024/2025

<p><b>Publications institutionnelles (Ministère Éducation nationale et autres)</b></p>	<p>* <b>Personne identifiée comme auteur ou directeur de publication :</b>  <b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre (Publication n° xxx si disponible). Éditeur (institution). URL</b>  ↳ Longuet, G. (dir.). (2023). <i>Scolariser les allophones, une politique encore fragile et insuffisamment évaluée</i> (Rapport d'information n° 427 (2022-2023)). Sénat. <a href="https://www.senat.fr/rap/r22-427/r22-4271.pdf">https://www.senat.fr/rap/r22-427/r22-4271.pdf</a></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Programmes et instructions scolaires</b></li> </ul> <p>* <b>publication au B.O. :</b> Titre. (Date). <i>Bulletin officiel de l'Éducation Nationale</i>, n° xxx. URL  ↳ Programme d'enseignement du cycle des approfondissements (cycle 4). (2020, 30 juillet). <i>Bulletin officiel de l'Éducation Nationale</i>, 31. <a href="https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/1/ensel714_annexe3_1312891.pdf">https://cache.media.education.gouv.fr/file/31/89/1/ensel714_annexe3_1312891.pdf</a></p> <p>* <b>publication sur Eduscol :</b> Ministère de l'Éducation nationale xxx. (Date). <i>Titre</i>. Eduscol. Consulté le jj/mm/aaa sur URL  ↳ Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse [MENJ]. (2021). <i>La littérature à l'école : cycle 3 : notices des ouvrages de la liste de référence 2018</i>. Eduscol. Consulté le 26/11/2023 sur <a href="https://eduscol.education.fr/document/11999/download">https://eduscol.education.fr/document/11999/download</a>. //Certaines pages Eduscol peuvent être largement remaniées ; de là le choix de préciser Consulté le...//</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Cas particulier des lois :</b> elles font l'objet d'un référencement très spécifique, conforme aux normes juridiques.  La référence doit être aussi complète que possible (niveau de pouvoir, type de législation, date de promulgation, n° d'immatriculation etc).  Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'Orientation et de Programmation pour la refondation de l'école de la République. (2013). <i>JORF</i>, 157.  <a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75CF220EC1589ED42B2413A5445DC5E9.tpdjo16v_3?cidTexte=JORFTEXT000027677984&amp;dateTexte=2014099">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=75CF220EC1589ED42B2413A5445DC5E9.tpdjo16v_3?cidTexte=JORFTEXT000027677984&amp;dateTexte=2014099</a></li> </ul>
<p>4.1. <b>Mémoires, thèses</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Thèse imprimée : <b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre de la thèse (Mention du grade). Université de soutenance, Lieu.</b>  ↳ Tempier, F. (2013). <i>La numération décimale de position à l'école primaire</i> (Thèse de doctorat). Université Paris Diderot - Paris 7, Paris.</li> <li>▪ Mémoire en ligne (dépôt institutionnel DUMAS // TEL pour les thèses) : <b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre de la thèse ou du mémoire (Mention du grade, Université de soutenance, Lieu). URL</b>  ↳ Bianco, C. (2019). <i>Une lecture en constellation d'albums de jeunesse au service du questionnement en sciences</i> (Mémoire de Master, Université de Toulouse Jean-Jaurès. INSPÉ, Toulouse). <a href="https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02525985v1/file/CHARLOTTE.BIANCO_master2.pdf">https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02525985v1/file/CHARLOTTE.BIANCO_master2.pdf</a></li> </ul>
<p>4.2. <b>Conférences</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Communication / conférence non publiée dans des actes :  <b>Nom, P. de l'auteur. (Année). Titre de la communication</b> [Communication orale ou poster]. <b>Titre du colloque, Lieu du colloque, date.</b> URL  ↳ Le Guen, L. (2023). <i>Albums de famille : quand la photolittérature pour enfants écrit le roman familial</i> [conférence]. Colloque 1, 2, 3 regarde ! La photo, le livre et l'enfant. Bibliothèque Nationale de France. Centre national de la Joie par les Livres [CNLJ], Paris, 9 mars 2023. <a href="https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/photolitterature-de-famille">https://www.bnf.fr/fr/mediatheque/photolitterature-de-famille</a></li> <li>▪ Actes de colloque : <b>Nom, P. (date). Titre de la communication. Dans P. Nom (dir.), Titre du colloque [colloque]. Editeur.</b>  ↳ Stassin, B. (2023). La prévention du harcèlement et du cyberharcèlement à l'école. Dans E. Remond et C. Quenan (dir.), <i>Éducation, numérique, cohésion sociale et politiques publiques : regards croisés Europe - Amérique latine - Caraïbes</i> [Colloque IdA EU-LAC AFD, juin 2022, Paris / Institut des Amériques, Fondation Union Européenne-Amérique latine et Caraïbes, Agence française de développement] (p. 73-88). Institut des Amériques. Consulté le 11/10/2023 sur <a href="https://www.calameo.com/read/006691721b3c14fd209c5">https://www.calameo.com/read/006691721b3c14fd209c5</a></li> </ul>
<p>4.3. <b>Diaporamas en ligne, notes de cours</b></p>	<p><b>Nom, P. de l'auteur. (Date de publication). Titre de la présentation [type de document]. Filière d'enseignement, Université. URL</b>  ↳ Bibliothèque interuniversité de Santé-Médecine. (2023, février). <i>Gérer ses références bibliographiques avec Zotero</i> [Tutoriel]. Université Paris-Cité. <a href="https://u-paris.libguides.com/ld.php?content_id=33449985">https://u-paris.libguides.com/ld.php?content_id=33449985</a>  <i>NB</i> : Les supports de cours non consultables en libre accès sur le web sont uniquement cités dans le travail et ne sont pas référencés en liste bibliographique finale.</p>
<p>5.1. <b>Page web</b></p>	<p><b>Nom, P. de l'auteur de la page. (Année de publication). Titre de la page. URL</b>  ↳ Ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse. (2023). <i>Former l'esprit critique des élèves</i>. <a href="https://eduscol.education.fr/1538/former-l-esprit-critique-des-eleves">https://eduscol.education.fr/1538/former-l-esprit-critique-des-eleves</a></p>
<p>5.2. <b>Site web</b></p>	<p>Quand on cite un <b>site web dans son intégralité</b>, il est suffisant d'en spécifier le titre dans le corps du texte et l'adresse (URL) en note de bas de page.</p>
<p>6. <b>Vidéo en ligne</b></p>	<p><b>Nom, P. de l'auteur. (Année de publication). Titre [type d'enregistrement]. Plate-forme d'accès / éditeur. URL</b>  ↳ Tricot, A. (2023). <i>La théorie du document</i> [vidéo]. Institut des Hautes Études de l'Éducation et de la Formation (IH2EF). <a href="https://www.ih2ef.gouv.fr/pause-concept-la-theorie-du-document-5681">https://www.ih2ef.gouv.fr/pause-concept-la-theorie-du-document-5681</a></p>